

Passionnés de la motoneige et de la nature

La motoneige est une activité appréciée par de nombreux résidents et riverains de Mont-Saint-Michel. Elle permet d'explorer la région et de profiter agréablement de l'hiver. Cependant son utilisation n'est pas sans conséquence sur la faune et la flore. En effet, les passages répétés des motoneiges et des surfaceuses entraînent une compaction de la neige qui contribue à la destruction de la végétation et à l'érosion des sols. Cette dégradation de la végétation et des sols peut avoir un impact sur la qualité de l'eau dans les lacs et les rivières et causer une augmentation de la sédimentation dans l'eau, laquelle peut détériorer sérieusement l'habitat du poisson.

Il est donc important de limiter le passage des motoneiges sur les sites où l'on retrouve des communautés végétales fragiles ou uniques et de restreindre l'accès aux sentiers lorsque le couvert de neige n'est plus assez épais pour protéger la végétation sous-jacente. De plus, il est possible de diminuer l'impact des motoneiges sur la qualité de l'eau en ne circulant pas si la neige est peu épaisse, en évitant les fortes pentes, en limitant leur passage sur et près des lacs et cours d'eau et en construisant des ponts et des ponceaux durables aux traverses de cours d'eau.

Comme tout véhicule motorisé, la motoneige contribue également à la pollution atmosphérique et aux émissions de gaz à effet de serre (GES) ainsi qu'au bruit. Il fut un temps où les moteurs deux temps de nos vieilles motoneiges, rejetaient autant de particules dans l'air en cinq heures qu'une automobile pendant 20 000 kilomètres. Il est toutefois reconnu que les modèles de motoneige plus récents consomment moins d'essence, émettant moins de GES et de polluants atmosphériques. Toutefois, les analystes d'une étude sur «Les préoccupations relatives à la qualité de l'air en raison de la conduite des motoneiges dans les parcs nationaux», effectuée dans le parc de Yellowstone aux États-Unis, ont établi que les 60 000 motoneiges qui fréquentaient le parc annuellement :

- déversaient 2 000 gallons d'huile et 100 000 gallons d'essence non brûlée dans l'environnement
- pouvaient altérer la qualité de l'eau et des écosystèmes marins par les toxines relâchées par les motoneiges
- créaient un choc acide lorsque les hydrocarbures et autres polluants enfermés dans la neige et la glace fondaient et se déversaient dans les lacs et cours d'eau au printemps

Dans un contexte où l'appauvrissement de la biodiversité s'accélère à un rythme effarant à l'échelle planétaire, des mesures ont donc été mise en place par les instances gouvernementales pour ralentir et éviter la disparition d'espèces fauniques et végétales et protéger la qualité de leur habitat et de l'eau elle-même. Certains des habitats sont identifiés et déjà évités en terres publiques, mais ce n'est pas encore systématiquement le cas en terres privées. Afin de contribuer également à cet effort collectif, les municipalités, les motoneigistes et les simples citoyens peuvent eux aussi poser les gestes nécessaires pour assurer la protection de la biodiversité. On a besoin de vous et on compte sur vous !



Les membres du Conseil d'administration

de l'Association des résidents
et riverains du lac Gravel

**Vous souhaitez de Joyeuses
fêtes et bon hiver!**

